

G/C.

B.I.e. ✓

NOTE VERBALE.

---

Par une note en date du 16 de ce mois, le Ministère des Affaires Etrangères a bien voulu faire connaître à la Légation de Suisse, que la Président de la République, Monsieur Stanislas Wojciechowski, ayant résigné ses pouvoirs, le Maréchal de la Diète, Monsieur Mathieu Rataj, en vertu de l'article 40 de la Constitution, a assumé par intérim les fonctions de Président de la République.

Par une seconde note en date du même jour, le Ministère des Affaires Etrangères a fait savoir à la Légation de Suisse, que le Maréchal de la Diète, Monsieur Mathieu Rataj, exerçant par intérim les pouvoirs de Président de la République, a chargé Monsieur Casimir Bartel du soin de former un Ministère, dont la note donnait la composition.

La Légation de Suisse a l'honneur d'accuser réception au Ministère des Affaires Etrangères de cette communication, dont elle ne manquera pas de donner connaissance à son Gouvernement.

Varsovie, le 17 mai 1926.

Au

Ministère des Affaires Etrangères

V a r s o v i e .

---

